



RENTREE 2022/2023

-INSCRIPTION ACCUEIL DE LOISIRS/RESTAURANT SCOLAIRE-

Le dossier de renseignements **indispensables** à l'inscription de votre(s) enfant(s) au Restaurant Scolaire, à l'accueil de loisirs périscolaire (matin/midi/soir et mercredi) et à l'accueil de loisirs extrascolaire (vacances) se trouvent dans le dossier « INSCRIPTION 2022/2023 » sur le site de la commune.

Ce document peut être rempli en ligne et retourné par mail à centre-loisirs.stgenies@orange.fr avant **LE**

VENDREDI 1er JUILLET 2022 (pas à l'école !!!!)

DOCUMENTS A RETOURNER

	Pour tous les enfants
RESTAURANT SCOLAIRE	DOCUMENTS OBLIGATOIRES Dossier de renseignements* Attestation d'assurance* Avec mention Périscolaire & Extrascolaire
ACCUEIL LOISIRS PERI-SCOLAIRE	
ACCUEIL LOISIRS EXTRA-SCOLAIRE	

*Le dossier de renseignements est commun aux trois services

*Une seule attestation d'assurance suffit (avec mention **PERISCOLAIRE & EXTRASCOLAIRE**) en **PLUS** de celle de l'école
Pensez à consulter les règlements intérieurs pour chacune de ces activités.

Tous ces documents sont téléchargeables sur le site de la commune de Saint Geniès Bellevue : www.saint-genies-bellevue.fr